

La reconstruction avec **CHIRURGIE**

Recourir (ou non) à la reconstruction mammaire est un choix personnel, propre à chaque femme

QUI ?

Vous pouvez en bénéficier que vous ayez subi une chirurgie **conservatrice** (tumorectomie) ou **non conservatrice** (mastectomie)

COMBIEN ?

La chirurgie reconstructrice fait partie de la prise en charge du cancer du sein. Elle peut faire l'objet d'un remboursement dans le cadre de l'ALD* sur la base du tarif de l'Assurance Maladie

QUAND ?

- Reconstruction **immédiate** : elle est réalisée en même temps que la chirurgie du cancer
- Reconstruction **différée** : elle est envisagée après la fin des traitements

COMMENT ?

Quelle que soit la méthode retenue, elle nécessite le plus souvent **2 à 3 interventions**, espacées de 3 à 6 mois

1. La RECONSTRUCTION de la FORME

La **1^{re} intervention** a pour but de reconstruire le volume du sein

2. L'HARMONISATION des 2 SEINS

La **2^e intervention** cherche à harmoniser les 2 seins afin d'améliorer le résultat esthétique

3. L'ARÉOLE & Le MAMELON

La **3^e intervention** consiste à refaire la zone de l'aréole et du mamelon



TECHNIQUES DE RECONSTRUCTION

Il existe 2 principales techniques de reconstruction :

- la mise en place d'une prothèse interne ou **implant mammaire**
- l'utilisation de tissus provenant d'autres parties du corps ou **reconstruction par lambeau**

N'hésitez pas à poser vos questions à votre chirurgien spécialiste de la reconstruction mammaire et à vous faire accompagner dans votre réflexion

* ALD : Affection Longue Durée.



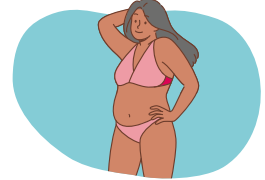
La reconstruction **sans CHIRURGIE**

La PROTHÈSE MAMMAIRE externe

Vous pouvez choisir de recréer la forme naturelle de votre sein en portant une prothèse externe, disponible sur prescription

- **Pendant 1-2 mois** (dès la sortie de l'hôpital) : une prothèse transitoire en mousse, douce et légère
Remboursement : 25 euros
- **À partir du 3^e mois** (sur prescription) : une prothèse standard en silicone, non adhérente, qui se glisse dans de la lingerie adaptée
Remboursement : 180 euros
- **À partir du 15^e mois** (sur prescription) : une prothèse standard ou une prothèse technique en silicone, adhérente ou non, qui ne requiert pas de lingerie adaptée
Remboursement : 240 euros

La prescription peut être renouvelée tous les 18 mois.



L'AMAZONE ou le BUSTE PLAT

Vous pouvez également ne ressentir **ni le besoin de reconstruire votre sein, ni celui de porter une prothèse externe**

À NOTER : des problèmes de dos ou de voûte plantaire peuvent émerger dans certains cas

Le TATOUAGE ARTISTIQUE décoratif

Il est également possible d'envisager un **tatouage artistique décoratif**

Remboursement : aucun

QUAND ?

- 2 ans après la dernière intervention chirurgicale
- 6 mois après la fin des traitements (chimiothérapie, immunothérapie, thérapie ciblée)

QUI ?

Un artiste tatoueur compétent, spécialisé et disposant de solides connaissances médicales

COMMENT ?

Après avis médical en cas de contre-indications éventuelles



Pour en savoir plus



infomaidanslamain.fr